

Paris, le 8 novembre 2016

N/Réf. : ES/TL

LETTRE AUX MAHORAIIS

Mes chers compatriotes de Mayotte,

Les 20 et 27 novembre prochains, vous pourrez choisir le candidat que vous jugerez le mieux à même de défendre les idées de la droite et du centre à l'élection présidentielle de 2017.

Si j'ai décidé de me présenter à vos suffrages, c'est bien pour que l'alternance soit franche par rapport à la majorité actuelle, qui ne s'est pas montrée à la hauteur de responsabilités qui lui ont été confiées par le Peuple Français.

On le voit bien à Mayotte depuis cinq ans : la situation économique et sociale n'a jamais été aussi dégradée, l'insécurité explose, l'immigration incontrôlée vous étouffe.

Il est temps que l'Etat prenne à nouveau ses responsabilités à Mayotte.

La départementalisation, tous les hommes politiques vous la promettaient depuis près d'un demi-siècle. Et puis, après les élections, les mêmes revenaient vous voir pour vous expliquer que vous n'étiez pas encore prêts.

Cela n'a pas été le cas quand j'étais Président de la République : ensemble, et malgré les pressions politiques à droite comme à gauche, nous avons fait de Mayotte le 101^{ème} département français.

Et la départementalisation de Mayotte, c'est l'une de mes plus grandes fiertés politiques.

Ceux qui stigmatisent la départementalisation ne comprennent pas Mayotte. La départementalisation n'est pas un problème, mais bien une partie de la solution aux défis qui se posent à Mayotte. Ceux qui dirigent le pays doivent en être profondément convaincus, car autrement ils ne pourront pas donner à l'administration des instructions suffisamment fermes pour que l'Etat soit au rendez-vous de la départementalisation.

Tout d'abord, il faut régler le problème de la pression migratoire insupportable subie par les Mahorais : c'est ma priorité absolue.

Il ne peut y avoir ni développement économique, ni sécurité, ni d'ailleurs aucun avenir solide tant que l'Etat n'aura pas mis les moyens suffisants pour régler ce problème à Mayotte.

Cela passe d'abord par une politique d'accueil des étrangers qui n'encourage pas l'immigration illégale, comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui.

Je propose donc de supprimer le droit du sol à Mayotte si les deux parents ne sont pas en situation régulière. Les choses sont claires : si les deux parents ne sont pas en situation régulière à la naissance de l'enfant, ou que le jeune de 18 ans a un casier judiciaire, il n'y aura pas d'accès à la nationalité Française.

Je propose également de suspendre le regroupement familial, qui n'a cessé depuis quarante ans d'être l'objet de fraudes massives et de détournements de procédures. Je suis le seul candidat à le souhaiter.

Si ces mesures sont nécessaires pour Mayotte, elles ne sont pas suffisantes.

Dès les premiers jours de mon mandat, je me rendrai à Moroni pour négocier avec les autorités comoriennes un accord par lequel l'Union des Comores s'engage à mieux contrôler ses côtes, avec un objectif clair : l'arrêt des départs de kwassa-kwassa. En contrepartie, la France pourrait proposer de financer la construction aux Comores, et plus particulièrement à Anjouan, d'infrastructures publiques, comme un hôpital ou des écoles.

L'idée est simple : la France consacre tous les ans plusieurs dizaines de millions d'euros aux reconduites aux Comores d'étrangers en situation irrégulière. Les économies réalisées à Mayotte si les arrivées de kwassa-kwassa se tarissent, serviront à financer des projets de développement aux Comores. C'est un accord gagnant-gagnant pour Mayotte, comme pour les Comores.

Parallèlement à cette action résolue contre l'immigration illégale, je restaurerai l'autorité de l'Etat dans la lutte contre l'insécurité à Mayotte.

Depuis 2012, la délinquance a augmenté de plus d'un tiers à Mayotte, avec une explosion des violences : +25% entre 2013 et 2014, et +45% entre 2014 et 2015. On ne peut rien construire dans un climat de peur.

Bien entendu, je doterai Mayotte des moyens humains et matériels nécessaires pour lutter plus efficacement contre la délinquance, et plus particulièrement la délinquance des mineurs, comme je l'avais fait lorsque j'étais Ministre de l'intérieur, puis Président de la République.

Mais je veux aller plus loin : je souhaite revoir complètement l'ordonnance de 1945 sur les mineurs, notamment pour abaisser l'âge de la majorité pénale à 16 ans. Je connais la spécificité de la délinquance à Mayotte, et notamment le fait que l'essentiel de la délinquance des mineurs y est le fait d'individus entre 13 ans et 16 ans.

Dans le cadre de la refondation de l'ordonnance de 1945, je serai ouvert aux propositions spécifiques qui seront faites, en particulier s'il faut, pour le cas de Mayotte, abaisser la majorité pénale en dessous de 16 ans.

Il faut ensuite que les délinquants soient jugés et aient la certitude d'être condamnés, c'est pourquoi je propose le rétablissement des peines-planchers, que j'avais créées et qui ont été supprimées par M. Hollande.

Enfin, il faut que les peines soient exécutées, c'est pourquoi je proposerai un plan de construction de nouvelles places de prison. Dans ce cadre, la prison de MAJCAVO sera bien évidemment prioritaire compte-tenu de la prégnance de la délinquance à Mayotte.

Je souhaite aussi responsabiliser les familles : tous les jeunes de moins de 18 ans qui ne seront ni en train d'étudier, ni dans l'emploi, devront effectuer un service militaire, inspiré d'ailleurs du SMA que vous connaissez bien à Mayotte. Et si les familles de ces mineurs refusent, alors elles se verront supprimer toute forme d'allocation familiale.

Endiguer l'immigration et restaurer la sécurité des Mahorais ne suffit pas : encore faut-il libérer le formidable potentiel économique et touristique de Mayotte.

Pour cela, je propose la création d'une zone franche renforcée sur l'ensemble du territoire mahorais, avec zéro charges sociales et un taux d'impôt sur les sociétés à 15% pour toutes les entreprises exposées à la concurrence métropolitaine et qui créent ou maintiennent de l'emploi en Outre-Mer.

Pour ces entreprises, je propose de supprimer totalement les charges sociales sur les salaires inférieurs à 2 smic environ, avec une exonération partielle jusqu'à 2,5 ou 3,5 smic selon les cas.

Je souhaite aussi la création d'une aide à l'emploi comprise entre 15% et 25% de la masse salariale des entreprises en question, pour tenir compte de la suppression du CICE en métropole.

Je veux donner un coup d'accélérateur à la création d'emploi dans les petites entreprises et dans les industries locales avec la zone franche renforcée. C'est là que se trouvent les emplois de demain à Mayotte.

Je suis également favorable à ce que la question de la transformation du port de Longoni en grand port maritime soit mise sur la table, comme c'est le cas dans tous les autres départements d'Outre-mer. Sur une île comme Mayotte, le Port est un endroit stratégique dont le bon fonctionnement est un préalable non-négociable pour favoriser le développement économique.

Il y a bien d'autres chantiers à faire aboutir sur Mayotte, je pense notamment aux infrastructures publiques, ou encore au calcul des bases locatives.

C'est la raison pour laquelle je proposerai de dresser, avec les élus de Mayotte, une liste de priorités communes s'agissant de la réalisation des infrastructures les plus urgentes. Je pense en particulier au réseau d'assainissement, ou encore à l'amélioration des routes et de l'accès aux principales agglomérations.

Sur la base de ce travail en commun, nous déciderons de revoir les priorités du contrat de plan état-région pour en réorienter les financements.

Enfin, je m'engage à mettre en place un système plus équilibré pour le calcul des bases locatives à Mayotte, qui aboutissent à des aberrations qui mettent tant de familles dans de très grandes difficultés.

Mes chers compatriotes, vous savez mieux que quiconque que je suis un homme politique qui tient ses promesses, et qui connaît particulièrement bien Mayotte. Je n'ai jamais transigé sur l'appartenance de Mayotte à la France, ni sur la légitimité du combat des Mahorais pour la départementalisation.

Il faut maintenant franchir une nouvelle étape en permettant aux Mahorais de vivre en paix, et de pouvoir subvenir aux besoins de leur famille grâce au fruit de leur travail.

Faisons-le ensemble, dès les 20 et 27 novembre prochains : je compte sur vous.

Avec ma amitié



Nicolas SARKOZY